



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Antoine WOTQUENNE-WAROQUIER Rue Edgard Wademant, 36 à 7812 Moulbaix.

Le terrain concerné est situé Rue Edgard Wademant 36 à 7812 Moulbaix, et cadastré 12 ème division section A parcelle 448 H.

Le projet consiste à étendre une habitation,

et présente les caractéristiques suivantes :

non respect des dégagements latéraux, toiture plate et matériaux de construction - Ecart du permis d'urbanisation

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service Urbanisme, 1^{er} étage du centre administratif rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath (1^{er} étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/06/2019 au 28/06/2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be

Ath, le 07/06/2019

Le Directeur général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE



Wallonie

